

Intitulé du projet : ANASAME - Appui à la valorisation des ressources agricoles locales (anacarde et sésame) au Burkina Faso

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Burkina Faso	780 000 €	Expert filière	UE - Union européenne, Région Auvergne-Rhône-Alpes	janvier 2009 - décembre 2012

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Le projet contribue à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement : lutte contre la pauvreté, préservation de l'environnement, promotion de la femme et plaidoyer pour l'accès aux marchés des pays de l'Union Européenne.

Les objectifs proposés visent à appuyer les processus durables de développement social, humain, environnemental et économique. Le renforcement des capacités des structures locales de développement par des sessions de formation et de suivi des projets des populations permettra une meilleure valorisation des ressources locales.

Objectifs spécifiques

Favoriser l'amélioration, la diversification et la sécurisation du revenu de populations rurales défavorisées du Burkina Faso par la création de valeur ajoutée dans les filières sésame et noix de cajou dans un environnement protégé.

Bénéficiaires

20 000 personnes correspondant aux membres des ménages agricoles touchés directement par le projet et aux autres intervenants dans les filières ciblées.

Résultats

- R1.** Des opérateurs paysans professionnels ayant augmenté leur revenu grâce à une amélioration de la qualité de leur production et à une meilleure capacité de négociation lors de la commercialisation.
- R2.** Des opérateurs investis dans la transformation agro-alimentaire, capables de gérer des unités artisanales de transformation et d'intégrer les caractéristiques technico-économiques du marché international.
- R3.** Des micro-entreprises de conseil agricole pour dynamiser les filières anacarde et sésame.
- R4.** Une politique régionale de valorisation de l'anacarde et du sésame, en collaboration avec des partenaires internationaux, est définie.

Activités

- A1.** Appuyer la structuration professionnelle et favoriser l'amélioration de la qualité.
- A2.** Appuyer les opérateurs investis dans la transformation agro-alimentaire.
- A3.** Favoriser l'émergence d'un conseil agricole répondant aux besoins des producteurs et axé sur les résultats, complémentaire des services techniques de l'Etat, pour dynamiser les filières anacarde et sésame.
- A4.** Favoriser une concertation multi-acteurs : Organisations Paysannes, groupes de femmes transformatrices, micro-entreprises rurales, investisseurs privés, commerçants, Conseils Régionaux, agents techniques de l'Etat.